

Décision

Générale

colonial

Décision n° 773 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 773

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 juin 1961

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1961

Date du numéro
30 juin 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Lehr André, administrateur 7° échelon des Affaires d'Outre-Mer, adjoint au Commandant de Cercle de Djibouti, est nommé Commandant de Cercle par intérim du Cercle de Djibouti et Président du Tribunal du 2° degré dans le ressort dudit Cercle en remplacement de M. Mérot Joseph, administrateur en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'Outre-Mer, titulaire d'un congé administratif. M. Goarin Jean-Marie, Albert, conseiller aux Affaires administratives de 1er classe, 3° échelon, est nommé président ad hoc du Tribunal du 2 degré de Djibouti pour toutes les affaires jugées au premier degré par M. Lehr. M. Andréficceci Jean, Attaché de 3° classe 3 échelon, de la France d'Outre-Mer, est nommé Président du Tribunal du 1er degré de Djibouti. La décision n° 292 du 11 mars 1961 est abrogée. La présente décision portera effet pour compter du 1er juillet 1961.